



Pension de reversion

Par annevictoire19

bonjour simulation
je suis restée marie 23 ans
mon ex est remarié

ayant une petite retraite pourrais je demander une pension de reversion proportionnelle sil vient a disparaitre avant moi

je sais qu il y a un plafond de revenus

si a ce moment je depasse ce plafond avec des revenus d immobiliers acquis ces 10 dernieres années pour completer ma retraite

j envisage de les donner à mes enfants y a t il un delai pour le faire ou la date du desces fige toute procedure merci